



## APPEL A CANDIDATURES AUX ASSOCIATIONS POUR SIEGER AU COMITE DE GESTION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE COMPENSATION DU HANDICAP DU DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Conformément à l'article L.146-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, chaque Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est chargée de créer en son sein, un Fonds Départemental de Compensation (FDC) dont elle assure la gestion.

Ce Fonds Départemental de Compensation permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'une aide financière complémentaire pour faire face aux frais restants à leur charge après attribution de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Le Comité de Gestion est une instance chargée de déterminer l'emploi du fonds et d'attribuer les demandes d'aides formulées par les personnes en situation de handicap.

Ce Comité de Gestion (COGES) est composé des membres contributeurs, de la gestionnaire du Fonds et d'une association ou organisme représentant les personnes en situation de handicap.

Ainsi, un appel à candidature est lancé jusqu'au 14 août 2021 pour siéger au sein du Comité de Gestion.

### Le Comité de Gestion (COGES)

Le Fonds Départemental de Compensation du Handicap est alimenté par des contributeurs qui sont également membre du comité de gestion conformément à l'article L 146-5 du CASF.

Le Comité de gestion décide librement de l'attribution des aides sur la base des demandes qui lui sont transmises par la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui a procédé à leur instruction et détermine la destination des aides apportées.

Le Comité de Gestion est composé des 5 membres dont 3 contributeurs directs du Fonds :

- Le Conseil Départemental, contributeur
- L'Etat, contributeur
- La Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte, contributrice
- La MDPH, organisatrice et gestionnaire
- Une association représentant des usagers.

Chaque contributeur désigne un membre titulaire et un membre suppléant pour participer à ce comité.

## Les missions du Comité de Gestion

Le Comité de Gestion constitue l'organe décisionnel du Fonds Départemental avec pour missions :

- de définir et d'adapter les conditions de sa mise en place et d'attribution des aides
- d'accompagner son développement
- et d'assurer le suivi comptable.

Le Comité de Gestion se réunira selon un calendrier validé par la Commission Exécutive de la MDPH pour traiter les demandes d'aide au Fonds Départemental de Compensation du Handicap.

Outre ces rencontres, le Comité de gestion se réunira également deux fois par an (en mai et novembre) pour dresser le bilan de son action. La Direction de la MDPH procède à la validation annuelle du bilan d'activité du FDCH au Comité de gestion puis le transmet à la Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le Comité de gestion examine les recours gracieux exercés par les demandeurs sur les décisions

## Modalités de l'appel à candidatures

Afin de favoriser la participation effective des personnes en situation de handicap dans les instances décisionnelles conformément aux engagements pris lors de la Conférence Nationale du Handicap en février 2020, les membres du Comité de Gestion et la Commission Exécutive de la MDPH ont décidé de lancer un appel public à candidature auprès des associations.

Ainsi il est fait appel à candidature auprès :

- ✓ D'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées.

**Pour faire acte de candidature, le/la responsable d'association ou d'organisme devra présenter un courrier de candidature d'un de leur membre titulaire et d'un de leur membre suppléant par courrier électronique accompagné des pièces suivantes :**

- La copie des statuts de l'association ou de l'organisme
- Un CV succinct de la personne désignée ainsi que ses fonctions exercées au sein de l'association ou de l'organisme

Ces documents devront être adressés, **avant le 14 août 2021 à 12h**, à :

Mme BALLAGER Chantal, Directrice de la MDPH de Mayotte

[chantal.ballager@mdph976.fr](mailto:chantal.ballager@mdph976.fr)

8 rue Mariazé – 97600 MAMOUDZOU

02.69.62.96.20